

Formation en ligne à la lutte contre le trafic illicite de biens culturels destinée aux professionnels européens de la justice, de la police et des douanes

Disponible du 1^{er} mars 2019 au 29 février 2020

Grâce au soutien de l'Union européenne, l'UNESCO a développé un outil d'apprentissage en ligne interactif visant à soutenir le travail des autorités judiciaires et des forces de l'ordre européennes en matière de lutte contre le trafic illicite de biens culturels.

Cette formation en ligne a été développée sur la base du Guide pratique pour les autorités judiciaires et les forces de l'ordre européennes, publié en 2018 par l'UNESCO, avec le soutien de l'Union Européenne.

L'accès à la formation est réservé uniquement aux professionnels et sa durée est d'environ 1 heure.

Il est également possible d'utiliser cet outil pour échanger avec des collègues, partager des informations pertinentes et, bien entendu, poser des questions ou faire des suggestions au Secrétariat de la Convention de 1970.